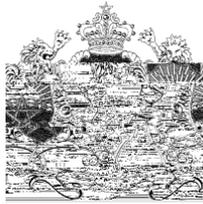


*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



المملكة المغربية
الأمم المتحدة
نيويورك

Check against delivery

Déclaration du Royaume du Maroc

79^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 77 de l'ordre du jour

- CNUDCI -

également son esprit de collaboration avec le reste des Etats et autres acteurs concernés.

Monsieur le Président,

Les priorités de la CNUDCI en matière d'harmonisation des règles et procédures et de facilitation des échanges rejoignent directement les objectifs stratégiques du Gouvernement marocain. En effet, le Maroc s'est engagé dans une dynamique de réforme juridique et économique, inspirée des règles de la CNUDCI et ce, à travers la révision de plusieurs et aux fins de créer un environnement juridique plus favorables et plus attractif aux investisseurs nationaux et étrangers.

Cet exercice d'alignement se concrétise notamment par l'adoption de la 95-17 entrée en vigueur le 14 juin 2022, qui apporte de réelles innovations en matière d'élargissement du champ d'application de l'arbitrage interne, de restriction du recours au juge étatique et d'élargissement de la notion d'arbitrage international.

Dans le même sillage, et en étroite consultation avec la CNUCED- un nouveau modèle de Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI) a été développé, lequel s'appuie sur des objectifs globaux relatifs au développement durable, à la création d'emploi et à la lutte contre la corruption.

En outre, le Maroc a adhéré en 2009 à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

Les efforts du Maroc pour améliorer le climat des Affaires se traduisent, dans divers classements et rapports internationaux et lui ont permis d'atteindre en 2023, la 53^{ème} place sur 190, dans le classement Doing Business de la Banque

Mondiale. Cette performance est également attribuée aux réformes du [redacted] qui a permis d'aligner l'arsenal juridique marocain sur les standards internationaux, notamment ceux de la Banque Mondiale et de la CNUDCI.

Monsieur le Président,

Aux fins de faciliter les transactions commerciales et les règlements de différends, le Maroc a adopté des solutions technologiques avancées, à travers le développement de [redacted] pour la médiation et l'arbitrage ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la transparence et l'efficacité des procédures.

Dans cet esprit, il est attendu à ce que la CNUDCI continue de fournir des [redacted] et des [redacted] pour harmoniser et moderniser les textes juridiques nationaux pour faciliter les transactions commerciales internationales et renforcer la sécurité juridique des investissements.

Enfin, mon pays espère que le CNUDCI élargira ses activités d'assistance technique pour inclure davantage de programmes de formation, des séminaires régionaux et des initiatives de renforcement des capacités. Cela permettra aux Etats membres de mieux intégrer les réformes juridiques internationales dans son cadre national et de promouvoir une application uniforme des textes de la CNUDCI.

Je vous remercie pour votre attention.